

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00984

Numéro SIREN : 482 974 078

Nom ou dénomination : A.R.F TEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013891

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Designation de l'entreprise		A.R.F. TEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 CHEMIN DU VIEUX CHENE 38240 MEYLAN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 2 9 7 4 0 7 8 0 0 0 4 0		Néant		* ☐	
				Exercice N clos le,		31/03/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
AC I IF - IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 657	20 818	1 839
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1		1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	115 042	88 276	26 766
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	69 076	38 133	30 943
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4 331		4 331
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	3 000		3 000	
TOTAL (II)		BJ		BK		147 226	
AC I IF - CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	15 853		15 853
		En cours de production de biens	BN	BO	160 243		160 243
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	239 893		239 893
		Autres créances (3)	BZ	CA	83 323		83 323
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	23 844		23 844
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	118 024		118 024	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	805		805	
	TOTAL (III)	CJ	CK	641 985		641 985	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO		IA		708 866	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP		(3) Part à plus d'1 an	
CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.R.F. TEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 28 860)			DA	28 860	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 774	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	270 914	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	71 639	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	375 188	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	106 390	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	106 390	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	93 690	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	65 946	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 883	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	30 770	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	227 288		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	708 866		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	227 288
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 331	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ARF TEST
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 37740 Euros
Siège social : 30 CHEMIN DU VIEUX CHENE
38240MEYLAN

482974078 R.C.S. : GRENOBLE

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DU 27 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 71 639,34 euros, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| - Au compte "Autres réserves" pour | 39 893,34 Euros |
| - Distribution de dividendes pour | 31 746,00 Euros |

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et jusqu'au 31 décembre 2023 et sera distribué, conformément à l'acte de cession du 6 juin 2023, à Monsieur Daniel ANDRIEUX et à la société LEODAX, au prorata de leurs droits respectifs dans le capital social avant la cession de leurs actions à la société TOMMY RF.

L'actionnaire unique rappelle que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 31 746 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'actionnaire unique rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice Clos le	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes	Autres revenus
31/03/2022		88 060 €	0 €
31/03/2021		80 512 €	0 €
31/03/2020		65 416 €	0 €

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**

